PRÉFET
DE SAÔNE-ET-LOIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de la citoyenneté
et de la légalité

Bureau de la réglementation
et des élections

INSTALLATIONS CLASSÉES
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le Préfet de Saône-et-Loire
Chevalier de la légion d'honneur,
Chevalier de l'ordre national du mérite,

CHANGEMENT D'EXPLOITANT D'UN ÉTABLISSEMENT

VU le code de l'environnement, livre V, titre 1er, livre 1er, titre VIII

VU, en date du 29 avril 2024, la déclaration de la société Panneaux Porteron, domiciliée 15 rue Paul Bert – 42510 BALBIGNY, demandant le transfert à son profit de l'autorisation délivrée à la société La Boisserolle par arrêté préfectoral RL/YB n°79 en date du 18 avril 1968, concernant l'exploitation d'un atelier où l'on travaille le bois sur le territoire de la commune de Prissé, 129 rue de la Boisserolle.

DÉLIVRE RÉCÉPISSÉ

à la société Panneaux Porteron de sa déclaration susvisée en lui rappelant qu'elle devra pour cette installation :

- observer strictement les prescriptions imposées au prédécesseur,
- se conformer à toutes celles qu'il serait reconnu utile de lui imposer par la suite, dans l'intérêt de la sécurité, de l'hygiène et de la santé publiques.

Ces mêmes prescriptions ne peuvent, en aucun cas ni à aucune époque, faire obstacle à l'application obligatoire des dispositions édictées par le livre II du code du travail et des décrets subséquents pris en exécution dudit livre dans l'intérêt de l'hygiène et de la sécurité des travailleurs, ni être opposées aux mesures qui pourraient être régulièrement ordonnées dans ce but.

Une copie du présent récépissé sera affichée à la mairie de Prissé, pendant une durée minimum d'un mois avec mention de la possibilité pour les tiers de consulter sur place. Procès-verbal de l'accomplissement de cette formalité sera dressé par les soins du maire.

Copie du présent récépissé sera adressée à :

- M. le maire de Prissé
- M. l'inspecteur des installations classées – Unité départementale de Saône-et-Loire de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement - 71000 MÂCON
- la société Panneaux Porteron, domiciliée :
  15 rue Paul Bert – 42510 BALBIGNY (siège)
  129 rue de la Boisserolle – 71960 PRISSE (exploitation)

Fait à Mâcon, le 07 AOUT 2024

Le préfet,

Pour le préfet,
la secrétaire générale de la
préfecture de Saône-et-Loire

Agnès CHAVANON